LE DÉPARTEMENT

Crand Angoulême - ADS



**POLE INFRASTRUCTURES &** AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction développement durable Du territoire

Service cohésion territoriale

Bureaux: 44 rue de l'Arsenal 16000 ANGOULÊME

Téléphone: 05 16 09 74 14

Angoulême, le

1, 2 FEV, 2018

Affaire suivie par Lydie CHRETIEN Ligne directe: 05 16 09 74 26

20 FEV. 2018

**arrivée** Monsieur Jean-François DAURE Président de la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême 25, Bd Besson Bey - CS 12320 16023 ANGOULEME Cedex



Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié le 23 janvier 2018 le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune d'Angoulême et je vous en remercie.

Après examen, je vous informe que ce document d'urbanisme n'appelle pas de remarque particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation, Le Directeur du Pôle Infrastructures & Aménagement du territoire

Vincent COLAS